

LES ASSOCIATIONS ENTRE CRISE ET MUTATIONS: LES GRANDES ÉVOLUTIONS

Viviane Tchernonog



Les données présentées ici sont issues d'un ouvrage intitulé
« **Le paysage associatif français – mesures et évolutions** ». 2^e édition. Dalloz Juris éditions, 2013.

Préface de Valérie **FOURNEYRON**, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Postface d'Hugues **SIBILLE**, président de l'Avise, vice-président du Crédit Coopératif, ancien délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale

Avec les contributions de Lionel **PROUTEAU**, Muriel **TABARIÉS**, Henri **NOGUÈS**, Édith **ARCHAMBAULT**, Erika **FLAHAULT**, Colas **AMBLARD**, Odile **DE LAURENS**, Brigitte **CLAVAGNIER** et Matthieu **HELY**.



Avec la collaboration de Mafini DOSSO, Francesca DI LEGGE, Hubert DULAUIROY, Iwanig LE VAILLANT, Alassane DOSSO, Antonin LAROSÉE, Nicolas LAROSÉE

LA FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF, PARTENAIRE DE LA RECHERCHE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La vocation de la Fondation Crédit Coopératif est de contribuer à la cohésion sociale, au développement durable, et pour l'essentiel à faire connaître et reconnaître l'économie sociale et solidaire. C'est ce qui la distingue d'autres fondations d'entreprise puisqu'elle est l'une des seules à financer la recherche en économie sociale et solidaire. Elle est à cet effet partenaire de l'Association pour le Développement des Données sur l'Économie Sociale, de laboratoires de recherche, de think-tanks et de revues scientifiques.

Elle s'honore de soutenir le travail unique et indispensable conduit depuis plusieurs années par Viviane Tchernonog, chercheur au Centre d'Économie de la Sorbonne (CNRS - Université Paris 1), sur le monde associatif, secteur qui échappait traditionnellement à la statistique. Ses enquêtes « paysages » permettent d'appréhender la grande diversité des formes et des dynamiques qui existent sous le statut associatif. Les données recueillies sont fondamentales pour comprendre ce que recouvre la réalité des associations. Les travaux de Viviane Tchernonog sont une référence incontournable particulièrement attendue par les associations et leurs partenaires publics et privés.

C'est pourquoi la Fondation Crédit Coopératif a souhaité la publication de ce document synthétique réunissant en quelques tableaux les principales conclusions de l'enquête, afin qu'elles aient la diffusion la plus large possible auprès des associations et des citoyens qui les plébiscitent.

Jean-Claude **DETILLEUX**

Président de la Fondation Crédit Coopératif

L'ADDES

Créée il y a plus de trente ans, l'ADDES s'est attachée à développer la connaissance scientifique de l'économie sociale et à agir pour qu'elle soit mieux prise en compte dans le système statistique de l'INSEE et les programmes universitaires. La conviction de ses fondateurs était que la reconnaissance des entreprises de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, associations, fondations) et de leur rôle dans une économie dominée par des sociétés de capitaux, souvent multinationales, n'aurait que peu de chances d'aboutir sans la mise en évidence de leur poids réel dans l'économie en termes de valeur ajoutée et d'emplois. Grâce à des enquêtes spécifiques réalisées depuis plus de 15 ans par Viviane Tchernonog, membre de l'ADDES dès son origine, une source d'informations irremplaçable sur la structure, les évolutions, les points forts et les faiblesses de la famille associative est aujourd'hui disponible. Composante principale de l'économie sociale, les associations interviennent dans de nombreux champs (sport, culture, loisirs, action sociale, santé, environnement, etc.) et concernent donc tous les français. C'est pourquoi l'ADDES souhaite contribuer à la diffusion la plus large de ces résultats.

Henry **NOGUÈS**

Président de l'ADDES

Contexte et objectifs de l'étude

La dernière édition de l'enquête Paysage associatif français, conduite en 2011 et 2012, l'a été dans un contexte marqué par des mutations importantes et par la crise économique.

Le processus de décentralisation se poursuit, et avec lui le transfert de compétences et de ressources de l'État vers les collectivités locales qui explique une part des tendances observées depuis une dizaine d'années, notamment la baisse progressive du poids de l'État et la montée en charge des collectivités locales. Le contexte de déficit public explique aussi l'accélération des modifications en matière de financement et le recul de l'État. Cette question des déficits publics et de la dette, si elle n'est pas récente, se pose cependant aujourd'hui avec plus d'acuité.

La période récente est aussi marquée par un contexte de professionnalisation des associations, à la fois nécessaire notamment dans le contexte de concurrence dans lequel sont placées les associations, et en raison des normes réglementaires qui encadrent de façon croissante leur activité. Le besoin en compétences des associations concerne à la fois le travail salarié et le travail bénévole. En matière d'emploi salarié, la professionnalisation implique de rémunérer à leur niveau les compétences des salariés ; elle est rendue plus difficile par le contexte de contraction de financements.

La crise économique de 2009 a pour conséquence à la fois d'amplifier la raréfaction des ressources des associations, publiques mais aussi privées, et de générer des besoins croissants de solidarité.

L'objectif du programme d'enquête conduit dans ce contexte est double : construire les indications chiffrées sur l'activité des associations et repérer les grandes évolutions intervenues depuis 2005, année du dernier état des lieux.

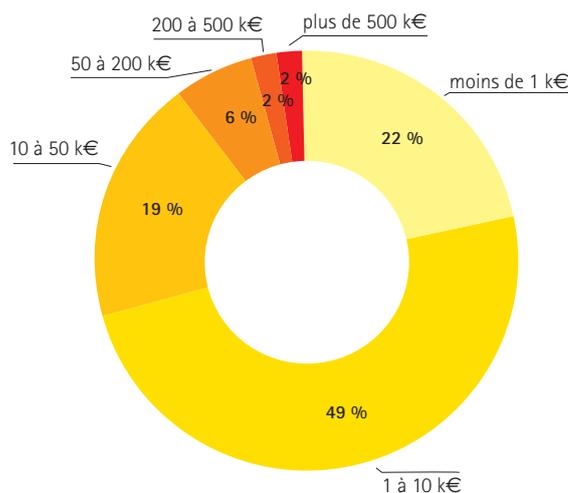
Méthodologie

Faute de répertoire national des associations, l'enquête a été organisée à partir d'un échantillon de mairies qui ont distribué le questionnaire aux associations présentes sur leur territoire. Cette méthodologie déjà utilisée pour les précédentes enquêtes a fait la preuve de son efficacité pour toucher l'éventail le plus grand d'associations, mais elle introduit nécessairement des biais qui sont identifiés et corrigés dans la présentation des résultats. Le questionnaire adressé aux associations compte 90 questions portant sur le profil de l'association (âge, aire d'intervention, types de publics concernés, objet de l'association, nombre d'adhérents), les ressources budgétaires publiques et privées, l'emploi salarié, le travail bénévole et le profil des dirigeants. Les questions ont le plus souvent été posées dans les mêmes termes que dans l'enquête précédente de façon à améliorer la qualité de la mesure des évolutions. L'échantillon soumis à l'analyse compte 7 600 associations. Les données produites portent sur l'année 2011 et les évolutions présentées le sont comparativement à l'année 2005 pour les budgets et à l'année 2006 pour le travail bénévole et le profil des dirigeants. Les évaluations monétaires ont été effectuées en euros 2012.

LE PAYSAGE ASSOCIATIF

Un ralentissement de la croissance du nombre d'associations

Graphique 1
Répartition des associations selon la taille de l'association (en %)



Le nombre d'associations vivantes a été estimé à 1 300 000 associations parmi lesquelles près de 183 000¹ ont recours à l'emploi de professionnels salariés, les autres associations ne s'appuyant que sur le travail bénévole pour mettre en place leur projet. Le nombre d'associations continue d'augmenter : le secteur associatif compte en moyenne 33 000 associations de plus chaque année sur la période 2005/2011. Ce chiffre, qui représente le solde des naissances et des disparitions d'associations, est nettement inférieur au nombre d'enregistrements de créations d'associations qui s'établit sur la période à 67 000.

Le taux annuel d'augmentation du nombre d'associations s'établit ainsi à 2,8 % et indique une légère décélération de la croissance du nombre d'associations comparativement à la période précédente. Le secteur compte une plus forte croissance de petites associations de bénévoles dont le nombre a augmenté plus rapidement que celui des associations employeuses : respectivement 3,1 % et 1,9 %.

Les petites associations sportives, culturelles et de loisirs dominent en nombre le paysage associatif.

Le secteur associatif reste composé d'un très grand nombre de petites associations : 22 % des associations gèrent un budget annuel inférieur à 1 000 euros mais réalisent 0,2 % du budget cumulé du secteur associatif ; ces associations fonctionnent principalement à partir du travail bénévole et sont souvent actives au niveau communal ou au niveau des quartiers. Leur nombre a augmenté à un rythme rapide, de 9 % par an en moyenne. À l'opposé, 2 % des associations gèrent un budget annuel supérieur à 500 000 euros et concentrent 70 % du budget cumulé du secteur associatif (Graphique 1).

Le secteur associatif apparaît dominé par les associations sportives, culturelles et de loisirs qui représentent près de 66 % du nombre total d'associations. Ces associations, souvent actives au niveau local (quartier, commune), de petite taille, fonctionnent avec un travail bénévole important et en direction de publics de tous types ; elles vivent le plus souvent à partir de cotisations et de financements communaux (Tableau n° 1).

Les associations du secteur médico-social (10,3 % du nombre total d'associations) et des secteurs de l'éducation, formation, insertion, moins nombreuses (3,6 % du nombre total d'associations) sont souvent des associations de grande taille, actives en direction de publics fragiles ou en difficultés ; elles font appel à l'emploi de professionnels salariés et bénéficient d'importants financements publics. Ces deux secteurs d'activité concentrent une part importante du budget total réalisé par le secteur associatif : respectivement 45 % et 13 % du budget total (Tableau 1).

Tableau 1
Répartition et concentration des associations selon le secteur d'activité (en %)

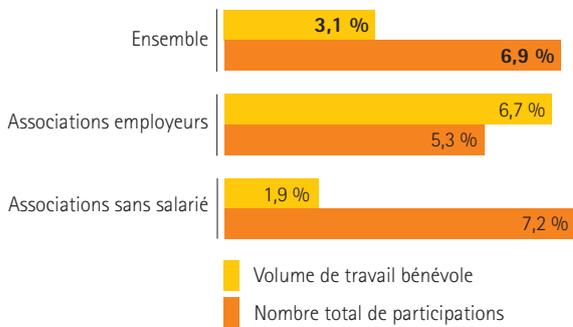
Secteur d'activité	Poids dans le budget total en 2011		Poids dans le budget total en 2005
	Nombre d'associations en 2011	Nombre d'associations en 2005	
Action caritative et humanitaire	3,7 %	3,9 %	3,3 %
Action sociale, santé	11,3 %	10,3 %	45,1 %
Défense des droits et causes	15,5 %	13,1 %	5,6 %
Éducation, formation, insertion	4,1 %	3,6 %	12,8 %
Sport	24,1 %	24,4 %	10,9 %
Culture	18,6 %	20,5 %	9,7 %
Loisirs et vie sociale	17,8 %	20,8 %	6,8 %
Économie et développement local	3,7 %	3,4 %	5,8 %
Total	100 %*	100 %	100,0 %

* y compris des associations de secteurs non identifiés.

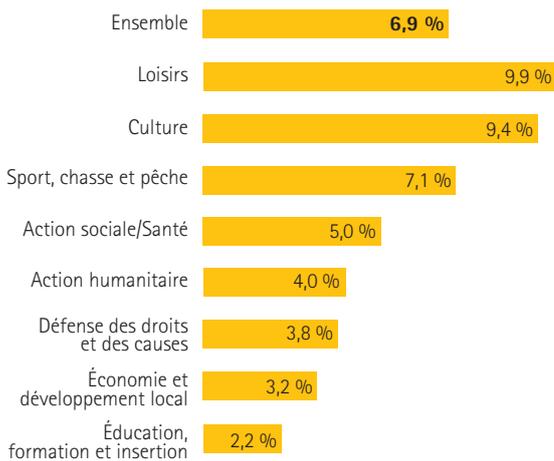
¹ Source : DADS (Déclarations annuelles de données sociales)

LE TRAVAIL BÉNÉVOLE

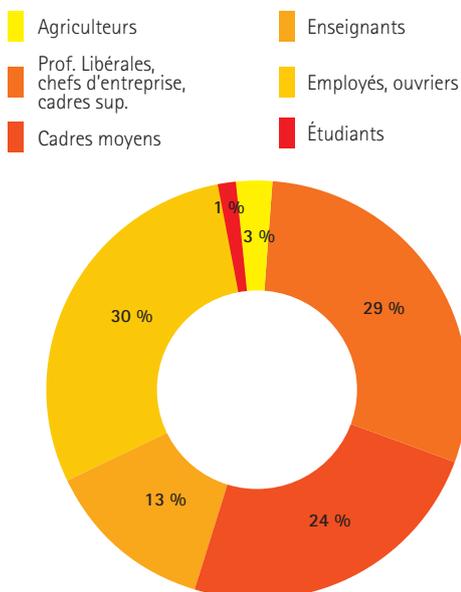
Graphique 2
Évolution du volume du bénévolat
et du nombre de participations bénévoles



Graphique 3
Taux annuel d'augmentation
du nombre de participations bénévoles



Graphique 4
Catégorie socioprofessionnelle
des présidents d'associations (en %)



Un ralentissement de la croissance du travail bénévole

15 à 16 millions de personnes exercent une activité bénévole le plus souvent dans des associations². Le volume du travail bénévole – mesuré à partir du nombre d'heures de travail bénévole –, de l'ordre de 1 072 000 emplois en EPT, est toujours en expansion malgré une décélération de sa croissance comparativement à la période précédente : le bénévolat a augmenté dans la dernière période à un rythme annuel de 3 %. Ce sont les associations employeuses qui ont davantage bénéficié de l'augmentation du travail bénévole (Graphique 2).

L'évolution la plus notable est l'augmentation du nombre de participations bénévoles³ dans les associations, qui a crû à un rythme annuel moyen très élevé de 6,9 %. Cette évolution peut être en partie expliquée par un changement croissant des modalités du travail bénévole : les participations bénévoles semblent prendre de plus en plus souvent la forme de « prestations » ponctuelles de personnes par ailleurs peu engagées dans l'association mais donnant un coup de main occasionnel. Ce sont les secteurs culturels, sportifs et de loisirs qui connaissent les taux de croissance du nombre de participations les plus élevés, ce qui peut s'expliquer par l'importance du nombre de petites associations qui animent les territoires durant l'été (Graphique 3).

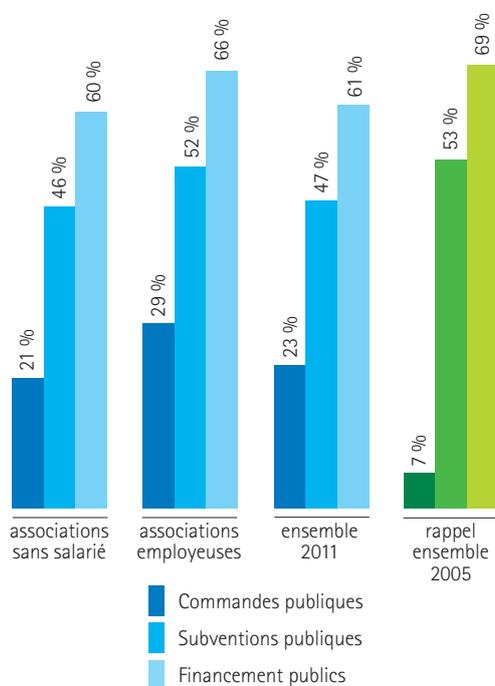
Une très lente évolution des structures dirigeantes

Les structures dirigeantes des associations, étudiées à partir des profils des présidents, trésoriers et secrétaires, apparaissent toujours caractérisées par l'importante présence des hommes, des cadres supérieurs, des cadres moyens et des enseignants, des seniors – et par voie de conséquence des retraités (Graphique 4). Les jeunes, les ouvriers, les demandeurs d'emploi sont toujours aussi peu représentés dans les structures dirigeantes. Le léger vieillissement observé des présidents d'associations – et des dirigeants plus généralement – tient en partie à l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom. L'évolution sans doute la plus notable concerne l'augmentation du nombre de femmes dans toutes les fonctions dirigeantes des associations et s'explique principalement par le renouvellement des associations, avec de jeunes associations dans lesquelles les femmes parviennent à être représentées dans la mesure où elles ont souvent participé à leur création.

² Source : L. Prouteau, F.-C. Wolff, « Adhésions et dons aux associations. Permanence et évolutions entre 2002 et 2010 », *Économie et statistique*, n° 459, 2012, p. 27-57.

³ Il s'agit du nombre de bénévoles par association. Mais un bénévole peut être actif dans plusieurs associations. On parle alors de participations bénévoles.

Graphique 5
Fréquence des relations entre associations
et acteurs publics



Des relations encore nombreuses avec les pouvoirs publics

Les liens financiers entre associations et pouvoirs publics sont très fréquents : 61 % des associations perçoivent un financement public, subvention ou commande publique. Ce chiffre élevé s'explique principalement par la fréquence des subventions publiques que les mairies octroient aux associations sans salarié implantées sur le territoire de la commune et qui animent la vie locale. La fréquence de ces financements est cependant en baisse : en 2005, 69 % des associations percevaient un financement public (Graphique 5).

POIDS ÉCONOMIQUE ET MUTATIONS DES FINANCEMENTS

Tableau 2
Structure et évolution des ressources annuelles
en volume (en %)

	Taux annuel moyen d'évolution		
	2005	2011	
Cotisation des adhérents	12,1 %	10,7 %	+ 0,8 %
Dons, mécénat et fondations	4,9 %	4,0 %	- 0,4 %
Recettes d'activité publiques et privées	48,7 %	60,6 %	6,3 %
Subventions publiques	34,3 %	24,7 %	- 3,1 %
Total	100,0 %	100,0 %	2,5 %
Budget en milliards d'euros constants	73,439	85,109	-

Les ressources d'activité majoritaires et croissantes dans les budgets associatifs

Les associations vivent principalement à partir des ressources tirées de leur l'activité, qui représentent 61 % du budget cumulé des associations. Les subventions publiques, qui alimentent à hauteur de 24 % les budgets associatifs, constituent la seconde ressource du secteur associatif. Les cotisations de membres représentent la ressource unique de nombreuses associations ; elles alimentent au total 11 % du budget cumulé du secteur. Le poids des dons, du mécénat et du financement en provenance des fondations est limité : les ressources tirées de la générosité des particuliers et des entreprises représentent seulement 4 % du budget du secteur associatif. Le développement des associations s'est surtout appuyé dans la période récente sur les ventes de prestations qui ont augmenté à un rythme annuel de 6,3 % (Tableau 2)

Poids économique : 3.2 % du PIB

Tableau 3
Tableau récapitulatif des grandes évolutions

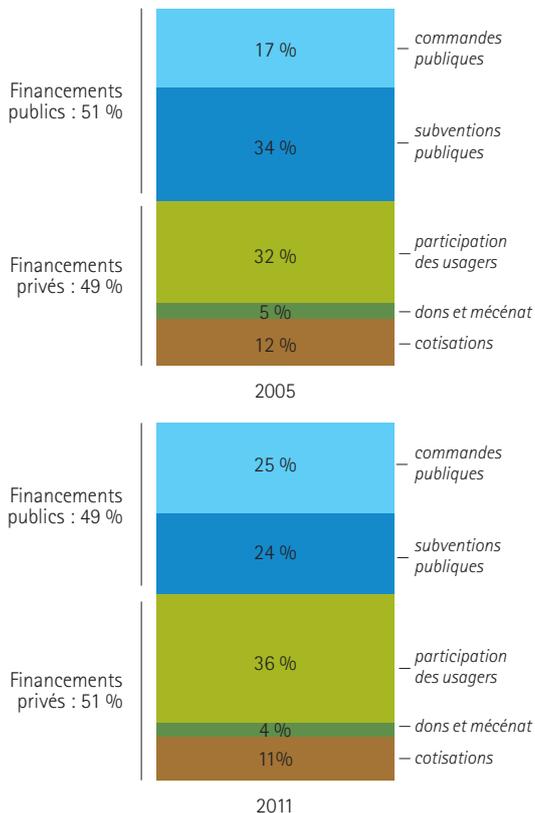
Sources : V. Tchernonog, *Le paysage associatif français Mesures et évolutions*, Dalloz Juris associations, 2013
Données de l'ACOSS pour l'emploi salarié.

	Volume ou valeur en 2011	
	Augmentation annuelle moyenne	
Nombre d'associations	1 300 000	+ 2,8 %
Budget total	85 MRD €	+ 2,5 %
Nombre d'emplois salariés (temps plein ou partiel)	1,8 million	+ 0,3 %
Masse salariale	34 MRD €	+ 2,4 %
Financement privé	43 MRD €	+ 3,1 %
Financement public	42 MRD €	+ 1,9 %
Subventions publiques	21 MRD €	- 3,1 %
Commandes publiques	21 MRD €	+ 9,6 %
Nombre de bénévoles	15 à 16 millions de bénévoles	-
Volume du bénévolat	1 072 000 EPT	+ 3,1 %
Nombre de participations bénévoles	24 millions	+ 6,9 %

Le poids économique du secteur associatif a été estimé à 85 milliards d'euros en 2011 – et ce chiffre est resté stable en 2012. Les associations ont ainsi contribué à hauteur de 3,2 % au PIB, soit un poids équivalent à celui de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires. Le budget cumulé du secteur associatif a augmenté entre 2005 et 2011 à un rythme annuel moyen de 2,8 %. Mais cette croissance moyenne masque cependant des fluctuations importantes, elle n'est pas linéaire. Elle a en outre plusieurs explications. Les évolutions démographiques avec le maintien de la natalité à bon niveau et le développement de la dépendance contribuent mécaniquement à une augmentation des services rendus par les associations. Mais une part de cette augmentation – que l'on ne peut pas mesurer – vient aussi de l'externalisation de missions autrefois rendues par des collectivités publiques le plus souvent locales, et qui sont de plus en plus souvent confiées au secteur associatif jugé très efficace, plus souple dans son action mais surtout développant des actions à un moindre coût en raison notamment de la présence du travail bénévole mais aussi parce que l'emploi salarié y est moins rémunéré (Tableau 3).

Une privatisation croissante des ressources centrée sur la participation des usagers

Graphique 6
Nature des ressources des associations en 2005 et 2011



Les ressources privées – cotisations des membres, dons des particuliers, mécénat et financements des fondations, participation des usagers au service rendu – représentent 51 % du financement total des associations. Le développement du secteur associatif s'est principalement appuyé dans la période récente (2005-2011) – comme dans la période précédente – sur une privatisation croissante de son financement ; les ressources privées ont augmenté à un rythme annuel bien plus rapide que les financements publics : respectivement 3,1 % et 1,9 % d'évolution annuelle moyenne.

Les ventes aux usagers représentent aujourd'hui 36 % du financement des associations, auxquelles on peut ajouter les cotisations des adhérents, qui sont une autre forme de la participation des usagers au service rendu, soit 11 % du budget total : au final, les usagers soutiennent à hauteur de 47 % les actions des associations (Graphique 6).

C'est la participation des usagers qui explique seule l'augmentation des financements privés du secteur associatif : face aux contraintes croissantes qui pèsent sur les financements publics, l'augmentation des ventes de prestations en direction des usagers ou celle des tarifs constituent aujourd'hui la principale – sinon la seule – marge de manœuvre de nombreuses associations pour maintenir leur projet ou le développer (Tableau 5).

Tableau 4
Origine des ressources publiques
et privées et évolution 2005/2011

Source : V. Tchernonog, *Le paysage associatif français*
Mesures et évolutions – 2^e édition Dalloz Juris éditions, 2013

	Taux annuel d'augmentation en volume		
	2005	2011	
Ressources privées	48,8 %	50,6 %	+ 3,1 %
Adhérents	11,8 %	10,8 %	+ 0,8 %
Donateurs, mécènes, fondations	4,8 %	4,0 %	- 0,4 %
Usagers	32,2 %	35,8 %	+ 4,3 %
Ressources publiques	51,2 %	49,4 %	+ 1,9 %
Communes	14,1 %	11,5 %	- 0,9 %
Départements	10,2 %	12,3 %	+ 5,8 %
Régions	3,6 %	3,5 %	+ 1,8 %
État	12,5 %	11,3 %	+ 0,8 %
Europe	1,0 %	1,1 %	+ 5,1 %
Organismes sociaux	7,1 %	6,7 %	+ 1,5 %
Autres financements publics	2,7 %	3,0 %	+ 4,1 %
Total des ressources	100 %	100 %	+ 2,5 %

Le repositionnement des acteurs publics dans le financement des associations

L'augmentation en volume des financements publics est le résultat d'évolutions différenciées du rôle des acteurs publics. Les conseils généraux sont devenus le premier partenaire des associations en termes de volume de financement. Leur part dans le financement total n'a cessé de croître : 9 % en 1999, 10 % en 2005, 12 % en 2011. A contrario, le poids de l'État dans le budget du secteur associatif n'a cessé de baisser. Le financement de l'État représentait 15 % du budget total en 1999 et 12,5 % en 2005 ; il représente aujourd'hui 11 % du financement total des associations (Tableau 4).

Les communes étaient encore en 2005 le premier partenaire du monde associatif en soutenant les budgets associatifs à hauteur de 15 % en 1999 et 14 % en 2005. Leur poids dans le financement total du secteur apparaît nettement moindre en 2011 : il ne représente plus que 11,5 % du budget total des associations. Le poids des organismes sociaux dans le financement total du secteur baisse légèrement de façon régulière (Tableau 4).

Transformation des modalités du financement public : fonte des subventions et explosion de la commande publique

La période récente a connu une modification de grande ampleur des modalités du financement public : la masse des subventions publiques en direction des associations a baissé de 17 % – soit à un rythme annuel de -3 % entre 2005 et 2011 – tandis que les commandes publiques ont augmenté durant la même période de 70 %, soit un rythme annuel de croissance de 10 % par an (Tableau 5). Ces évolutions ont bouleversé les structures du financement public : les subventions publiques étaient deux fois plus importantes en termes de volume que les commandes en 2005, où elles représentaient 36 % du financement total des associations ; aujourd'hui subventions et commandes occupent une place équivalente dans les budgets associatifs : respectivement 24 et 25 % du budget total du secteur (Graphique 6).

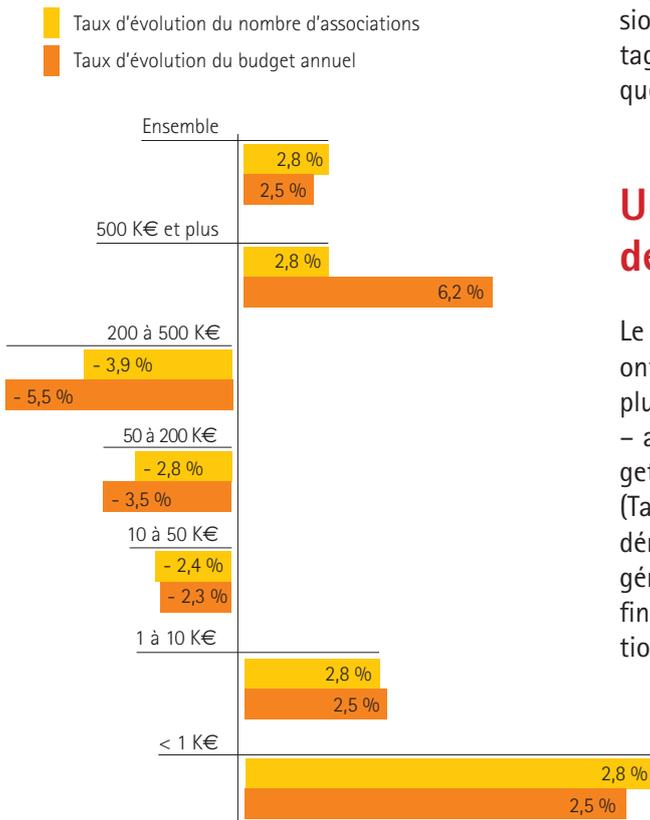
Tableau 5
Évolution en volume des financements publics
et privés de 2005 à 2011

	Taux global 2005/2011	
	Taux annuel moyen	
Financement privé	+ 20 %	+ 3,1 %
Cotisations des membres	+ 5 %	+ 0,8 %
Dons des particuliers et mécénat	- 3 %	- 0,4 %
Ventes aux usagers	+ 29 %	+ 4,3 %
Financement public	+ 12 %	+ 1,9 %
Subventions publiques	- 17 %	- 3,1 %
Commandes publiques	+ 73 %	+ 9,6 %
Ensemble	+ 16 %	+ 2,5 %

La contraction des subventions publiques a touché toutes les associations : celles qui percevaient de petites subventions symboliques, celles dans lesquelles la subvention publique permettait de soutenir les dépenses de fonctionnement, celles dans lesquelles le projet associatif s'est mis en place dans le cadre des missions de service public. Les grosses associations, notamment dans le secteur médico-social et dans l'éducation, ont cependant dû et pu accéder aux commandes publiques pour remplacer les subventions. Mais les associations moyennes – et a fortiori petites – qui n'ont pas les ressources nécessaires en termes de compétences et de taille pour accéder aux commandes publiques, n'ont souvent pas eu d'autre choix que de reporter sur la participation des usagers leur besoin en financement. Cette situation a particulièrement fragilisé les associations moyennes.

Une baisse sensible du nombre et du poids des associations moyennes : vers une dualisation du secteur associatif ?

Graphique 7
Évolution annuelle comparée du nombre d'associations et du budget selon la taille des associations (en %)



Les évolutions intervenues dans les dernières années ont eu pour conséquence de diminuer le nombre et le poids des associations moyennes. Souvent assez jeunes, porteuses d'innovations, s'appuyant de manière importante sur un engagement citoyen, ces associations dont les projets dépassent largement l'intérêt de leurs membres emploient des professionnels salariés et vivent grâce au travail bénévole et à partir de montages complexes de ressources publiques mais surtout privées dans lesquelles la participation des usagers a une part importante (Graphique 7).

Un développement des associations de « réparation sociale »

Le poids et les modes d'organisation et de financement des associations ont évolué de façon différente entre les deux périodes. L'évolution la plus notable est celle des associations dites de « réparation sociale » – action sociale, santé, action caritative et humanitaire – dont le budget a augmenté dans la période à un rythme moyen élevé de 5,5 % (Tableau 6). Le développement de ces associations tient aux évolutions démographiques décrites plus haut, mais aussi aux besoins de solidarité générés par la crise. La montée en charge des conseils généraux dans le financement des associations favorise le développement de ces associations dont l'activité relève souvent des compétences des départements.

Tableau 6
Évolution en volume du poids des secteurs d'activité et du nombre d'associations

Secteur d'activité	Évolution en volume (%)					
	Financements privés	Financements public	Financement total	Volume de travail bénévole	Nombre de participations bénévoles	Nombre d'associations
Action humanitaire et caritative, action sociale, santé	+ 7,1 %	+ 4,6 %	5,5 %	+ 4,8 %	+ 4,8 %	+ 2,0 %
Défense des droits et des causes	+ 7,9 %	+ 4,3 %	6,6 %	+ 0,6	+ 3,8	0,0 %
Education formation, insertion	- 0,1 %	- 0,2 %	- 0,1 %	+ 5,9	+ 2,2	+ 0,7 %
Sports	- 0,1 %	- 8,5 %	- 2,6 %	+ 1,9	+ 7,1	+ 3,1 %
Culture	+ 5,5 %	0,4%	3,2%	+ 3,3	+ 9,4	+ 4,5 %
Loisirs et vie sociale	+ 0,6 %	- 7,3 %	- 1,9 %	+ 4,4	+ 9,9	+ 5,5 %
Economie et développement local	+ 8,7 %	+ 7,3 %	0,6 %	- 1,2	+ 3,2	+ 1,2 %
Total	+ 3,0%	+ 2,2%	+ 2,5%	+ 3,1	+ 6,9	+ 2,8%

Conclusion

Les évolutions intervenues en matière de financement ont généré des transformations du secteur associatif. D'abord, la poursuite du mouvement de privatisation des ressources et la montée en charge des collectivités locales dans le financement des associations vont accroître encore les inégalités de développement des tissus associatifs locaux, qui dépendent de plus en plus des niveaux relatifs de richesse et de pauvreté des territoires.

La baisse massive des subventions dans les dernières années, et son corollaire – la généralisation des commandes publiques – ont des conséquences importantes sur l'avenir des associations et sur les fonctions qu'elles remplissent. L'impact de cette évolution sur la capacité du secteur à innover est relativement bien repéré par les acteurs en présence, mais d'autres conséquences sont moins visibles. Pour de nombreuses associations, le recours à une augmentation de la participation des usagers est en réalité la seule alternative à la contraction de nombreux financements publics et en particulier à la baisse des subventions publiques. Mais le recours aux usagers induit des processus croissants de sélection des publics associatifs en fonction de leur solvabilité.

La baisse des subventions publiques a en outre pour effet de fragiliser les associations moyennes qui ne sont pas en mesure d'accéder aux commandes publiques. Le développement du secteur associatif dans la période récente montre d'ailleurs un triple phénomène : une augmentation du nombre des petites associations de membres s'appuyant principalement sur le bénévolat et la participation des usagers, la concentration du poids économique des grandes associations qui contribuent à la mise en place des politiques publiques et l'amenuisement du nombre et du poids des associations moyennes dont l'importance est pourtant essentielle à l'équilibre du secteur associatif.

